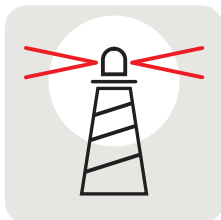


# Code of Conduct.

## Code de conduite du groupe EAO.



### Valeurs et principes

Notre comportement personnel reflète les valeurs fondamentales de notre entreprise. Il se distingue par un respect mutuel, de la confiance et de l'estime. Nous prenons nos responsabilités et communiquons de façon proactive, claire et transparente.



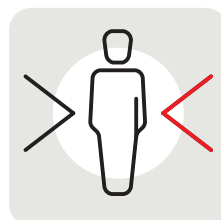
### Concurrence et droit des cartels

Nous respectons les règles d'une concurrence loyale et du droit des cartels. Nous fixons donc clairement tous les accords passés avec des clients et fournisseurs et les documentons en détail sur une base équitable et compétitive.



### Éthique et bonnes pratiques commerciales

Sincérité, fiabilité et intégrité indéniable sont au cœur de notre action. Nos affaires, nos contrats et toutes nos actions s'appuient sur le principe de la plus stricte légalité.



### Conflits d'intérêts

Tous les collaborateurs doivent respecter les plus standards d'intégrité, de sincérité et d'équité les plus rigoureux. Il convient donc d'éviter tout conflit entre des intérêts personnels et d'entreprise.



### Intégrité des produits

Nos produits répondent aux plus hautes exigences de qualité, sont innovants, intuitifs et fiables. De plus, nous offrons à nos clients systématiquement un service irréprochable, dans le respect des spécifications et directives de qualité requises et des processus afférents.



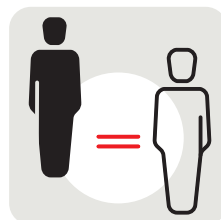
### Protection de l'environnement et sécurité au travail

Nous nous efforçons de contribuer à une culture d'entreprise intègre et à un environnement de travail sain et sûr, et veillons donc à ne tolérer aucune discrimination ou harcèlement ni toute autre forme de représailles. Nos processus, sites et moyens d'exploitation doivent à tout moment répondre aux directives légales, car la sécurité au travail, la protection de la santé et de l'environnement nous tiennent à cœur.



### Contrôles des exportations

Nous respectons strictement les règles et directives légales en vigueur concernant les produits et services que nous exportons.



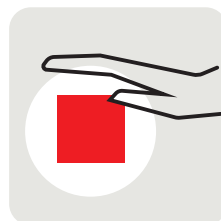
### Égalité des chances des collaborateurs

Nous ne tolérons aucune discrimination, aucun harcèlement, ni aucune menace au sein de notre entreprise. Nous veillons à une atmosphère conviviale, ouverte, équitable et respectueuse. Tous les collaborateurs sont traités sur un pied d'égalité, quels que soient leur origine, leur religion, leur sexe, leur âge, leur handicap ou leur orientation sexuelle. La rémunération est conforme aux prestations et au marché.



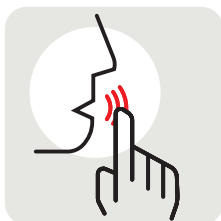
### Registres et comptes exacts

Tous les registres et comptes sont tous parfaitement conformes aux principes de bonnes pratiques comptables et à nos directives. Ils sont établis et appliqués dans le respect le plus strict de toutes les dispositions et réglementations légales. Tous les coûts doivent être vérifiables à tout moment et documentés de façon précise et exhaustive.



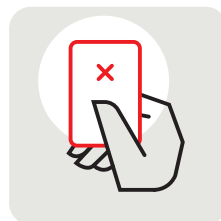
### Gestion de la propriété commerciale

Les collaborateurs ont accès aux actifs du groupe EAO ou aussi à ceux de clients et de fournisseurs. Ces actifs sont à manier avec précaution et ne doivent être utilisés qu'à des fins professionnelles. Il convient par ailleurs de respecter strictement les directives informatiques spécifiques.



### Confidentialité et secrets commerciaux

Les informations confidentielles ainsi que les secrets commerciaux ne doivent être divulgués ni pendant ni après le rapport de travail.



### Violations du code de conduite

Tous les collaborateurs doivent connaître et respecter les principes du code de conduite. Les violations du code de conduite, de lois, de directives ou de règles ont de graves conséquences. Celles-ci peuvent conduire à un avertissement ou un blâme, voire à un licenciement.